

# le Journal du Député

4<sup>ème</sup> Circonscription de Meurthe & Moselle

mars 2009

## Rassemblés

La crise que nous traversons, brutale, ample, à l'issue incertaine, relève, de l'avis de tous, de l'exceptionnel.

Elle fait trembler les fondements de notre société. Plus exactement, elle révèle les défauts de l'organisation de notre monde. Elle invite à se remettre en cause, à repenser l'avenir. De nouveaux principes d'échange, de nouveaux axes de développement, de nouvelles règles financières doivent être imposées par les politiques au niveau mondial.

Pour reprendre l'expression du Président de la République, « Tout est à inventer ». Il joue - je le crois - bien son rôle. Il nous l'a prouvé durant les 6 mois où il occupa la présidence européenne. Il nous le prouve en préparant fermement la réunion du G20 à Londres.

Face à l'enjeu, face à l'urgence, l'attitude dérisoire, irresponsable de l'opposition est accablante. Ce n'est pas en faisant descendre les gens dans la rue (en général, ceux qui n'ont rien à craindre de la crise d'ailleurs) qu'on réglera les problèmes.

Ne jouons pas ce jeu teinté de calculs politiques. Sans être fatalistes, restons calmes, déterminés. Prenons l'initiative, essayons de conduire nos destins. La tâche est immense : il faut naviguer à vue, panser les blessés, soutenir les faibles, éviter les écueils. Ce n'est pas facile, mais c'est possible. Jusqu'à aujourd'hui, la France s'en tire mieux que les autres pays. On peut penser que les choix du Président et du Gouvernement y sont pour quelque chose.

**Soyons en certains : nous sortirons un jour de la crise. Plus nous serons unis pour l'affronter, plus vite nous nous engageons sur la voie de la reprise !**

J. Lamblin

Le journal du Député Mars 2009  
Directeur de la publication : Jacques LAMBLIN  
Coordination et rédaction : Aurélien LAMBERSEND, Attaché parlementaire  
Maquette et impression : Saint-Jacques Lunéville  
Tirage : 45 000 exemplaires sur papier Cyclus Silk 100% fibres recyclées - Imprim'Vert  
Dépot légal : Mars 2009  
Site internet : www.jacqueslamblin.fr  
E-mail : permanence.lamblin@yahoo.fr  
Journal gratuit



Jacques Lamblin et Laurent Hénart

## Emploi : Une coopération entre l'agglomération nancéienne et Lunéville

**Le député nancéen Laurent Hénart est venu, à l'invitation de son collègue Lunévillois, aborder les problématiques liées à l'insertion professionnelle.**

Le député nancéen Laurent Hénart, en sa qualité de président de la Maison pour l'emploi de Nancy et du PIEAN (Plan d'Insertion par l'économie de l'Agglomération Nancéienne), et Jacques Lamblin, député-maire

de Lunéville, ont travaillé de concert pour résoudre deux problèmes précis.

Le premier sujet abordé fut l'insertion professionnelle des conjoints de militaires mutés à Lunéville. Un accord a ainsi été trouvé permettant à la Maison de l'emploi de Nancy de relayer le pôle emploi de Lunéville. La Maison pour l'emploi de Nancy est partenaire de 150 employeurs qui permettront ainsi d'élargir

## Zoom sur la politique du gouvernement

### Pourquoi le soutien au crédit ?

L'État a décidé de cautionner les banques qui empruntent de l'argent. Sans caution de l'État, les banques sont dans l'impossibilité d'emprunter, et ne peuvent donc plus prêter aux entreprises qui en ont pourtant besoin en ce moment. Sans cette garantie, les entreprises risquent de déposer le bilan faute de trésorerie, faisant ainsi augmenter considérablement le taux de chômage.

Voilà pourquoi l'État est caution, comme nous pouvons l'être pour un proche qui réalise un emprunt, à la seule différence que l'État fait payer son engagement. Il n'y a donc aucun cadeau fait aux banques.

### Pourquoi le plan de relance par l'investissement plutôt que par la consommation ?

S'il suffisait de faire un chèque de 500 € à toutes les familles pour sortir de la crise, le gouvernement ne se priverait pas de le faire ! Il en coûterait 20 milliards d'euros et le problème serait résolu !

Malheureusement, la solution à la crise n'est pas si simple et ceux qui affirment cela se moquent du monde. Pourquoi ?

Une grande partie de cet argent serait dépensée pour acheter des produits importés (vêtements de Chine, d'Inde, électronique de Corée, Japon, etc...), sans aucun effet sur nos entreprises et sur l'emploi.

Il faut au contraire investir, donner du travail à nos entreprises en commençant par celles du bâtiment et des travaux publics.

L'État a donc décidé d'augmenter ses commandes et de pousser les communes à faire de même par des mesures incitatives.

### Pourquoi des aides ciblées pour protéger l'emploi et les chômeurs ?

L'État doit aider les entreprises et les industries dont les carnets de commandes sont en berne, et qui sont obligées de licencier ou de recourir au chômage partiel.

Voilà pourquoi l'État améliore l'indemnisation du chômage partiel : pour que les personnels concernés souffrent le moins possible et pour que l'entreprise reste en vie.

C'est notamment pour cela qu'une aide à la filière automobile a été

les perspectives professionnelles des conjoints de militaires.

Le second sujet à l'ordre du jour fut la disparition du PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) de Lunéville, en liquidation judiciaire depuis l'été dernier. Il fallait trouver une solution qui permette aux subventions du fonds social européen de parvenir aux chantiers d'insertion locaux, le PLIE s'en chargeant précédemment. Désormais, le PIEAN réceptionnera ces subventions et se chargera de les redistribuer aux chantiers du Lunévillois situés sur le territoire de la Communauté de Communes. De plus, cette même solution a été proposée aux deux autres chantiers d'insertion de la circonscription, situés sur les territoires de Blâmont et Cirey-sur-Vezouze.

Grâce à ses compétences particulières dans le domaine de l'emploi, Laurent Hénart est un solide appui pour un partenariat concret entre le Lunévillois et l'agglomération nancéienne. Le travail collectif entrepris à l'occasion de cette visite a permis des avancées intéressantes pour notre circonscription.

décidée, un secteur qui représente 10 % des emplois en France.

### Pourquoi n'y a-t-il pas de coup de pouce sur les salaires ?

En ce moment, de nombreuses entreprises sont à la limite de la rupture. Il va y avoir encore des défaillances dans les mois à venir. Le printemps sera dur, en France comme partout. Si on augmente les charges des entreprises en augmentant les salaires, ce sont les faillites qui augmenteront, et donc le nombre de chômeurs.

Malgré toutes ces mesures, nous voyons des entreprises licencier chaque jour, ou périr. Dans ces temps difficiles, il ne faut pas céder à la facilité ou au découragement, mais prendre les mesures d'abord en faveur de ceux qui sont en première ligne de la crise : les chômeurs, les entreprises fragiles.

**Durant cette période de crise, il faut que tous ceux qui, en France, ont un emploi protégé et un revenu garanti continuent de mener à bien leurs projets, comme des travaux dans la maison ou des investissements. C'est la meilleure façon d'aider le pays à s'en sortir.**



Nadine Morano et Jacques Lamblin

## Nadine Morano à Lunéville

**La secrétaire d'État à la famille est venue présenter à l'école Hubert Monnais ses mesures pour mieux protéger les enfants face aux dangers d'internet**

Nadine Morano, qui a insisté sur l'importance des dispositifs de contrôle parental, mais aussi sur la vigilance dont les parents doivent faire preuve, a présenté, le jour de la rentrée scolaire à l'école Hubert Monnais, une plaquette d'informations spécifiques "où nous mettons l'accent sur 8 conseils". Co-signé avec Xavier Darcos, Ministre de l'Éducation Nationale, ce document a été diffusé dans toutes les écoles primaires de France.

*"Internet est un outil fabuleux, qui nous rend des services incroyables dans notre vie quotidienne, mais il nous faut, comme sur la route, des codes de sécurité quand on navigue sur la toile."*

Et la secrétaire d'État de mettre en avant quelques chiffres évocateurs : dans une année, un enfant passe par exemple 900 h à l'école, et 1200 h devant les écrans (télévision, ordinateur ou console de jeux) ; 9 enfants sur 10 ont déjà été confrontés, sur internet, à des images choquantes ou traumatisantes... Autant de statistiques qui enjoignent à rester prudent avec cet outil et à prendre connaissance des conseils de bon sens proposés par cette plaquette.

## RN 59 : de grandes avancées

Il y a un an, une délégation, composée de M. Jacques Lamblin, député, de MM. Daniel Reiner et Philippe Nachbar, sénateurs, et de M<sup>me</sup> Rose-Marie Falque, Présidente de l'association des maires de Meurthe-et-Moselle, Conseillère Générale du canton de Baccarat et maire d'Azerailles, obtenait la confirmation de la part de M. Dominique Bussereau, Secrétaire d'État aux Transports, de l'achèvement

des travaux de la RN 59 pour la fin 2010.

Mais vos élus ne se contentent pas des promesses de fin de travaux et continuent de suivre avec vigilance leur avancée pour s'assurer du respect des délais. Force est de constater que les travaux avancent à grands pas, les sociétés de travaux publics travaillant même la nuit ! À ce jour, tout est mis en œuvre pour que le délai engagé soit respecté. Et la cadence sera encore accélérée ces prochains mois dans le cadre du plan de relance initié par le gouvernement.



Chantier de la RN 59

## Dernière minute

Présenté à deux reprises au cours des dernières années, le projet de rénovation urbaine de la ville de Lunéville avait, jusqu'à présent, été rejeté par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Reprenant le dossier à

zéro, la municipalité de Lunéville a pu, après un travail de fond d'une année, le présenter à nouveau ce 23 février 2009. La délégation présentant le projet, emmenée par le Député-Maire, a ainsi obtenu son approbation par le Comité d'Engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Le dossier proposé par l'équipe municipale

et par ses services est donc enfin parvenu à convaincre l'ANRU qui s'est engagée sur une enveloppe de l'ordre de 9 millions d'euros sur cinq ans pour la ville de Lunéville.

Une rénovation urbaine ambitieuse, touchant plusieurs quartiers, va donc pouvoir être menée sur la ville de Lunéville.



## Les ressources de notre territoire

Depuis plusieurs mois, votre député s'est particulièrement attaché à promouvoir les filières utilisant les ressources naturelles du Lunévillois et privilégiant le développement durable. Ainsi, le projet de mettre en place une filière bois entre Blâmont et Cirey avance. Sur ce dossier, il convient de créer

une dynamique d'ensemble entraînant les élus et les professionnels du bois autour d'un projet de filière industrielle : production d'énergie, transformation de matières premières, production de matériaux bois-plastiques.

Avec l'appui du Pays Lunévillois et de M. Antoine Veil, originaire du Blâmontois, l'organisation d'études et de réunions avec les professionnels du secteur permet de mettre en place progressivement ce projet.

## Gestion des quotas de CO<sub>2</sub>

Le protocole de Kyoto impose des règles très strictes en matière d'environnement avec entre autres l'instauration de quotas de CO<sub>2</sub> pour les entreprises qui utilisent beaucoup d'énergie. C'est le cas des soudières. Dombasle est en première ligne.

Votre député est aux côtés des industriels du secteur pour éviter que des règles internationales ne pénalisent trop notre industrie lourde, qui a une très belle carte à jouer dans le contexte international actuel.

Notre industrie a de l'avenir. Elle évolue, elle investit. Aidons-la à rester concurrentielle.



Un nouveau site internet :  
[www.jacqueslamblin.fr](http://www.jacqueslamblin.fr)

Une nouvelle mise en page et un changement du contenu : c'est la refonte totale de mon site internet qui a été réalisée ces derniers mois avec l'objectif de vous permettre d'être mieux informés sur mon action. Vous retrouverez sur ce site les horaires d'ouverture de ma permanence, les

projets de loi auxquels j'ai collaboré, les questions orales et écrites posées au gouvernement, les dates auxquelles je vous donne rendez-vous dans votre canton, les dossiers suivis par mes soins sur la circonscription, etc...

N'hésitez pas à venir visiter ce site ou à communiquer directement avec moi à cette adresse :

[permanence.lamblin@yahoo.fr](mailto:permanence.lamblin@yahoo.fr)

J. Lamblin



Saint-Sauveur



Xousse



Montigny

## Les réserves parlementaires

L'action du député dans la circonscription, c'est aussi, chaque année, apporter un soutien financier aux projets nécessitant une aide pour aboutir. La volonté du député est ainsi de répartir au maximum ces aides sur le territoire

de la circonscription pour que tous les cantons puissent en bénéficier.

### Commune de Serres

Subvention pour l'acquisition et l'aménagement d'un terrain ainsi que la construction d'un atelier communal.

### Commune de Marainviller

Subvention pour l'acquisition d'une porte monumentale.

### Commune de Hoéville

Subvention pour l'installation d'un Pack Surf Wifi.

### Commune de Franconville

Subvention pour le renforcement du réseau de distribution d'eau potable dans deux rues de la commune.

### Commune de Saint-Sauveur

Subvention pour l'aménagement de la voirie et la construction d'un auvent devant la salle des fêtes.

### Commune de Xousse

Subvention pour l'enfouissement des réseaux secs aériens de la Grande Rue.

### Commune de Leintrey

Subvention pour l'enfouissement des réseaux secs rue des Entonniers.

### Commune de Montigny

Subvention pour la réhabilitation d'un corps de ferme en logements communaux.

### Commune de Lunéville

Subvention pour la rénovation du Salon des Halles.

## Valse hésitation

**L'annonce soudaine de la fermeture des collèges de Badonviller et de Bénaménil par le Conseil Général, puis son recul quant à cette décision, laissent perplexe.**

Le 12 novembre dernier, lors de sa venue à Chanteheux pour parler d'éducation, Mathieu Klein, Vice-Président du Conseil Général, a annoncé la fermeture des collèges de Badonviller et Bénaménil. Les maires des communes concernées étant présents lors de cette réunion ont été stupéfiés par cette annonce, comme le reste de l'assemblée présente, personne n'étant au courant de la volonté du Conseil Général de fermer ces deux établissements.

Dès le mois de décembre, suite à la mobilisation générale des élus, parents et enseignants, le Président du Conseil Général, M. Michel Dinet, a corrigé la copie de son Vice-Président. Il a ainsi annoncé le maintien de ces deux collèges, de manière très claire pour Bénaménil mais plus floue pour Badonviller, le projet étant « gelé » mais pas retiré.

Pour prendre une telle décision, le Conseil Général prend les avis

du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale et de l'Inspection d'Académie. Mais il possède le pouvoir décisionnaire final. L'Éducation Nationale estime en effet qu'un collège doit recevoir environ 300 élèves pour bien fonctionner. Certes, le collège de Badonviller compte 129 élèves cette année tandis que celui de Bénaménil en accueille 254 ; mais les élus locaux, estiment que pour le dynamisme de ces communes, et pour garder un service de proximité dans chaque canton, le maintien de ces collèges est indispensable.

Alors que le Président du Conseil Général critiquait récemment le gouvernement pour son manque de concertation, il apparaît, dans cette situation, qu'aucune concertation préalable n'a été effectuée. Aujourd'hui, M. Dinet appelle de ses vœux un débat qu'il aurait pu mettre en place depuis déjà 3 ans. Pour l'instant, le problème concernant l'implantation des collèges sur notre territoire est reporté de quelques années. Mais il est urgent d'associer les élus locaux et les acteurs du territoire pour imaginer une solution permettant de concilier l'aménagement du territoire et les objectifs pédagogiques. Il est à déplorer que le Conseil Général ne se soit pas engagé dans cette voie dès le départ.

## Le Conseil Général à contretemps

En divisant par deux ou à peu près les subventions d'investissement aux communes, le Conseil Général tombe mal. En effet, pour soutenir les entreprises, il est important que les collectivités prennent des commandes, donnent du travail aux entrepreneurs. Le gouvernement l'a compris en proposant de reverser très vite la TVA aux communes qui investissent. Dommage que le Conseil Général agisse en sens inverse.

## Musique

Pour tous, la reconstruction du Château de Lunéville, c'est le Conseil Général. Il y joue un rôle important, c'est vrai.

Pourtant, il n'est pas le seul.

Actuellement, le Ministère de la Défense finance 100% de la partie qui le concerne et le Ministère de la Culture subventionne la partie... qui concerne le Conseil Général. Pour un État qui se désengage, ce n'est pas si mal !

En résumé, pour le moment, l'État assure à peu près 60% du financement et le Conseil Général, 100% de la communication.

## Les p'tits cheminots entrent en gare

Le 14 juin 2008 a été inaugurée une crèche intercommunale et interentreprises à Ville-en-Vermois.

M. Lamblin était présent le 14 juin dernier lors de l'inauguration de la crèche « les p'tits cheminots » réalisée en association par les communes de Ville-en-Vermois et de Lupcourt. Les maires des 2 communes, M. Jean-François Guillaume et M. Pierre Bernard, étaient bien entendu présents lorsque M<sup>me</sup> Nadine Morano, Secrétaire d'État à la Famille, a découpé le ruban inaugural. M<sup>me</sup> le Ministre s'est félicitée de cette réalisation écologique, en bois, agréable et bien pensée pour les tout-petits.

L'accueil de la petite enfance était devenu une priorité sur ce secteur du Vermois compte tenu de l'insuffisance de l'offre existante. Les entreprises du secteur, étant très intéressées par ce projet, ont alors apporté leur concours financier. La caisse d'allocations familiales a également subventionné cette réalisation, tout comme la préfecture au travers de la dotation de développement rural.

L'implication de toutes les forces vives pour la réalisation de ce projet a permis la construction d'une très belle structure, utilisant au maximum le développement durable, afin de préparer l'avenir et de permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.



Jean-François Guillaume, Nadine Morano et Jacques Lamblin

## Visites en cantons

Vous m'avez accordé votre confiance pour vous représenter à l'Assemblée Nationale. Au moment des élections, j'ai pris l'engagement de vous rendre compte régulièrement de mon action et d'écouter vos suggestions ou demandes.

Pour cela, ma permanence de Lunéville, au 13, place Léopold, vous est ouverte du lundi au vendredi, de 9H à 12H et de 14H à 18H.

Cependant, il est important que je vienne également à votre rencontre. C'est pourquoi j'ai décidé de tenir une permanence décentralisée chaque mois dans un canton différent de la circonscription.

J'ai donc déjà consacré une journée à plusieurs cantons de la circonscription : Saint Nicolas de Port en septembre, Baccarat en octobre, Bayon en novembre, Badonviller en décembre, Cirey-sur-Vezouze en janvier et Lunéville-Nord en février.

Les prochaines rencontres auront lieu sur les cantons de Blâmont et Saint-Nicolas de Port au mois d'avril prochain. Les dates exactes de ces rencontres seront fixées prochainement et vous en serez avertis par un courrier dans votre boîte au lettre. Vous pouvez également retrouver le programme de mes déplacements sur

[www.jacqueslamblin.fr](http://www.jacqueslamblin.fr)

J. Lamblin

## 17 février 20h - Palais de l'Élysée

Je fais partie d'un groupe de 50 parlementaires invités à partager un instant avec le Président. Nous attendons son arrivée dans un petit salon. Les conversations sont feutrées. La plupart de mes collègues connaissent Nicolas Sarkozy depuis longtemps et le tutoient. Et pourtant, quand l'huissier annonce son arrivée, tout le monde rectifie la position.

Le Président entre. Il a les traits tirés. Prenant la parole, il explique librement sa politique. Petit à petit, la fatigue laisse place sur le visage à la passion, l'énergie. En une heure, tous les sujets sont abordés, analysés, les choix justifiés.

Tout se tient. Tout est logique. Nous sommes dans la tempête mais il y a un capitaine à la barre. Il lui faut éviter les écueils sans perdre le cap. Je suis certain qu'il est capable de réussir.

Notre rôle à tous ? L'aider, rester calmes, solidaires, veiller à ce que les flots n'emportent pas les plus exposés d'entre nous.

Le rôle de l'opposition ? Au moins ne pas faire de trous dans la coque du navire.

J. Lamblin

## Paquet fiscal : l'heure de vérité

À court d'arguments pour commenter l'action du gouvernement, les ténors du parti socialiste recourent en permanence à ce mot magique, le « paquet fiscal ». En effet, l'attentisme et la critique facile ne leur suffisent plus, ils se croient désormais obligés de verser dans la malhonnêteté et le mensonge en déversant en permanence dans la presse que le « paquet fiscal » permettrait de redonner 15 milliards d'euros aux plus riches...

À ce niveau de mauvaise foi, on ne peut plus parler d'exagération, mais simplement de mensonge ! Remettons donc les points sur les « i »...

Pour l'année 2008, le coût estimé de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, autrement dit TEPA ou « paquet fiscal » est de 12,6 milliards d'euros, puis 13 milliards pour les années suivantes. Ainsi, en 2008, ces 12,6 milliards d'euros étaient principalement destinés à :

• **Financer la défiscalisation des heures supplémentaires.** Pour les salariés, elle se traduit par une exonération totale d'impôts sur le revenu gagné en tant qu'heures supplémentaires, ainsi que par une réduction de cotisations salariales. Pour les entreprises, la mesure propose un forfait réduisant le surcoût de l'heure

supplémentaire afin de favoriser l'augmentation de leur volume. Le coût estimé de cette mesure est de 6 milliards d'euros. Est-ce aider les plus riches que de permettre aux salariés de bénéficier d'avantages sur les heures supplémentaires ?

• **Financer la mise en place du crédit d'impôt sur les intérêts des emprunts immobiliers.** Le coût estimé de cette mesure est de 3,7 milliards d'euros. Favoriser l'accès à la propriété pour tous, est-ce aider les riches ?

• **Financer l'allègement des droits sur les petites successions.** Le coût estimé de cette mesure est de 2,2 milliards d'euros. Il s'agit de réduire les droits de succession pour les petits héritages. Diminuer les taxes pour les successions modestes en continuant à imposer les héritages les plus élevés au même taux, est-ce aider les riches ?

Les trois plus grosses mesures de la TEPA, qui correspondent à 94% du total du coût estimé de la loi, sont donc des mesures prises directement en faveur des travailleurs, et des personnes à revenus modestes. Il n'est donc pas acceptable de laisser dire que « le paquet fiscal ne profite qu'aux riches ».

Raconter tout et n'importe quoi semble aujourd'hui la seule stratégie menée par l'opposition. Les français attendent beaucoup mieux.



## Commission de la défense

En ma qualité de membre de la Commission de la Défense de l'Assemblée Nationale, j'ai été nommé rapporteur pour avis du projet de loi de finances rectificatives pour 2008, dans son volet consacré plus spécifiquement à la Défense.

J. Lamblin

## Votre député présent sur tous les fronts à l'Assemblée nationale

Les événements qui ont jalonné l'année 2008 et les dossiers à défendre ont conduit Jacques Lamblin à multiplier ses interventions à l'Assemblée nationale. Sans entrer dans les détails, voici quelques exemples de son investissement :

En tout premier lieu, l'annonce de la **réforme de la carte militaire au printemps 2008** a mobilisé votre député, afin d'obtenir le maintien du 53<sup>ème</sup> RT à Lunéville. A cet effet, il a rencontré à de nombreuses reprises Hervé Morin, ministre de la Défense, ainsi que ses proches collaborateurs. Il s'est également entretenu à ce sujet avec Claude Guéant, secrétaire général de l'Élysée. Au terme de ces rencontres, qui ont permis de faire valoir les atouts de Lunéville pour satisfaire aux exigences du cahier des charges imposé par le ministère de la Défense, **la décision de maintenir le 53<sup>ème</sup> RT à Lunéville a été rendue.**



Hervé Morin, Ministre de la Défense et Jacques Lamblin

L'**équipement de la circonscription en infrastructures** a été l'occasion de solliciter audience auprès du préfet Hubert Blanc en novembre 2008. Deux dossiers majeurs ont notamment été évoqués : la réalisation du canal à grand gabarit Moselle-Rhin-Rhône, ainsi que la poursuite des travaux de la RN 59. Ces deux projets ont reçu des garanties de concrétisation. Pour le premier, dans la loi de programme relatif à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement ; pour le second, lors de l'annonce des 1 000 projets d'investissement faite par le Premier ministre le 02 février dernier, dans le cadre du plan de relance de l'économie.

La mise en oeuvre de la **carte judiciaire** par Rachida Dati, au printemps 2008, a conduit votre député à participer à des réunions de travail en présence du Garde des Sceaux. Si les arbitrages rendus par le ministre de la Justice ont entraîné la fermeture du Conseil des Prud'hommes, des arguments ont pu être avancés pour plaider en

faveur du **maintien du tribunal d'instance à Lunéville**, qui préserve ainsi son pôle judiciaire.



Village de Sainte Pôle

La **sécurité en milieu rural** figure également au rang des dossiers défendus par votre député. Les entrevues régulières avec Michèle Alliot-Marie (mars, avril, mai, juin, octobre 2008 et janvier 2009) sont ainsi l'occasion d'échanger sur les problèmes du Lunévillois. À cet égard, on peut notamment citer la mise en place d'un système de vidéosurveillance à Lunéville, pour lequel Jacques Lamblin a obtenu le

concours financier du ministère de l'Intérieur ; la sécurité et les problèmes liés au déploiement de la gendarmerie en milieu rural ; mais aussi d'évoquer des questions plus techniques, tels la protection des éléments du patrimoine architectural et culturel disséminés dans nos campagnes, le calcul des

impôts locaux pour la fraction dédiée au traitement des ordures ménagères, le droit d'expression de l'Opposition municipale dans les petites communes.

Lors de la préparation de la **loi de mobilisation pour le logement**, Jacques Lamblin a été reçu en de multiples occasions par le ministre du Logement (janvier, mars, juillet, octobre et novembre 2008, janvier 2009). Ces entrevues ont permis d'évoquer avec Christine Boutin les projets de rénovation de la Vieille Ville de Lunéville et du quartier de Niederbronn, qui seront conduits avec le soutien de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine).

Outre ces rencontres pour défendre les dossiers du Lunévillois, votre député est intervenu à plusieurs reprises dans l'Hémicycle et a posé de nombreuses questions écrites ou orales dont vous pouvez retrouver les sujets à l'adresse suivante :

[www.jacqueslamblin.fr](http://www.jacqueslamblin.fr)

**Permanence parlementaire :**  
Jacques Lamblin et son équipe (Isabelle, Claire et Aurélien) sont à votre entière disposition.

13, place Léopold - 54300 Lunéville  
Tél : 03 83 73 79 58 - Fax : 03 83 73 78 02

**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au vendredi de 9H à 12H  
et de 14H à 18H.

[permanence.lamblin@yahoo.fr](mailto:permanence.lamblin@yahoo.fr)